



MINISTERE
DE L'EDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GENERALE
DES RESSOURCES HUMAINES

La directrice générale

*Affaire suivie par :
Cellule avancement et promotion*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 0 0 0 9 4 7 / MEA/ DGRH

Papeete, le 13 JAN. 2023

**LISTE DES CANDIDATS AUTORISES A PARTICIPER A L'EPREUVE
D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL DU CADRE D'EMPLOIS DES
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE
FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

- Réf. :** - Arrêté n° 495/CM du 14 mai 1996 relatif à l'examen professionnel d'accès au grade d'assistant socio-éducatif principal de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Arrêté n° 8368/MEA/DGRH du 3 août 2022, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'assistant socio-éducatif principal du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022.

Sont autorisées à prendre part à l'épreuve d'admission de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'assistant socio-éducatif principal au titre de l'année 2022, conformément aux dispositions de l'arrêté n° 495/CM du 14 mai 1996 sus-référencé :

<u>N°</u>	<u>N° de dossier</u>	<u>Civilité</u>	<u>NOM</u>	<u>EP</u>	<u>Prénom</u>
1	40025	Madame	TEMATARU		Catherine
2	40006	Madame	TERIIPAIA		Teragi
3	40094	Madame	PEYTAVY		Nadege
4	40012	Madame	TEMATUA		Rachel

Pour le Ministre et par délégation

Marine NOGUIER

